

Luòres

INFO.

FÉVRIER 2024

www.ludres.com

www.facebook.com/Villedeludres

www.instagram.com/Villedeludres

#171



Partir
en toute tranquillité

ville de

Luòres



L'AGENDA DU MOIS

2 février

8 Soirée familiale " Jeux " : Centre Brassens

3 février

12 Assemblée Générale : VTT Evasion

5 février7 Réunion du groupe de paroles :
*Alzheimer et alors ?***6 février**7 Crêpes pour fêter la chandeleur : ARPA
14 Repair Café**6, 13, 20 février**10 Ateliers aquarelle : Cercle pictural
11 Cours de peinture huile acrylique :
Arts et Loisirs**7, 21 février**

10 Heures du conte " petits " : Médiathèque

8, 22 février7 Répétitions de la Chorale
" Je chante avec Mémo "
11 Cours de dessin crayon fusain : Arts et Loisirs**9 février**

13 Don du sang

10 février

8 Stage magie : Centre Brassens

11 février

6 Loto : Amicale Ludres Boules

13 février9 Ludothèque : Familles Rurales
Meurthe-et-Moselle**14 février**

10 Heures du conte " grands " : Médiathèque

jusqu'au 17 février

5 Recensement de la population

17, 21 février

10 Heures du conte " bébés " : Médiathèque

18 février5 Le Carnaval de *P'tit pirate***19 février**6 Foire aux andouilles et repas dansant :
Amicale Ludres Boules**20 février**

11 Heure de musique : École de musique

24 février6 Journées mondiales
de la *Commedia dell'arte*
10 Présentation des coups de cœur :
Médiathèque**26 au 28 février**11 Stage Harmonie/création : École
de musique**26 février au 8 mars**8 Accueil de Loisirs Sans Hébergement :
Centre BrassensPARTIR EN TOUTE
TRANQUILLITÉ

Les vacances scolaires approchent et vous allez peut-être vous absenter de votre domicile. Pour que vous puissiez partir en toute sécurité, la ville vous propose le dispositif « Opération Tranquillité Vacances ». Aussi, le réseau VSA participe à prévenir les cambriolages, n'hésitez pas à le rejoindre et à participer à la vigilance collective ! Enfin, il est conseillé de suivre quelques conseils de sécurité, vous les trouverez ci-après.

Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée, la Ville de Ludres propose l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) pendant les vacances scolaires. Les services de Police pourront, sur demande, surveiller votre habitation au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire

avant son départ (minimum 48 h) en remplissant et renvoyant le formulaire au service de Police Municipale. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (dégradations, cambriolages...).

Voici quelques conseils de sécurité :

- fermez systématiquement les portes et les fenêtres.
- fermez les volets, notamment sur l'arrière de votre maison, pour une absence de courte durée.
- retirez de votre jardin tout ce qui peut être volé ou fixez solidement les meubles ou objets destinés à y rester.
- les pavillons avec une alarme visible dissuadent les cambrioleurs.
- ne signalez pas votre absence, prévenez seulement les voisins dont vous êtes sûrs, ils sont vos meilleurs gardiens.
- déposez vos objets de valeur, documents importants, dans un coffre en banque et faites des photocopies.

- ne laissez jamais des objets ou vêtements sur les sièges de votre voiture.
- prévenez la Police Municipale et la Police Nationale en cas d'absence prolongée.

Le Réseau VSA



« Voisins Solidaires et Attentifs » est un dispositif participatif permettant d'assurer une veille régulière grâce à la vigilance de tous. La commune est divisée en 7 secteurs permettant une couverture de l'ensemble des pavillons. Ces 7 secteurs sont placés sous la vigilance de 7 référents et plus de 60 correspondants. Ils entretiennent des liens étroits avec les services de Polices Nationale et Municipale. Deux objectifs sont recherchés : améliorer la sécurité des habitants, en prévenant les cambriolages et développer l'entraide entre voisins, notamment vis-à-vis des personnes seules.

Vous souhaitez rejoindre le réseau ?

Si vous souhaitez rejoindre le réseau et devenir correspondant, vous pouvez déposer votre candidature à l'attention de monsieur le Maire de Ludres (Hôtel de Ville, Place Ferri de Ludre, 54710 Ludres).

MÉFIEZ-VOUS DES ESCROQUERIES

Pour vous prémunir des escroqueries, la Ville a pris un arrêté pour réglementer le démarchage. Depuis 2020, le démarchage à domicile et les démarches visant à l'établissement de contrats de vente ou de prestation de services sont autorisés seulement certains jours et à certains horaires :

Du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Les démarcheurs devront vous présenter une attestation qu'ils auront obtenue auprès du service de Police Municipale (après avoir justifié et attesté de leur activité). Soyez vigilants et, en cas de problème,

n'hésitez pas à appeler la Police Municipale ou la Police Nationale.

Aussi, voici quelques conseils :

- Faites attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou d'un fournisseur d'énergie. Ceux-ci ne démarchent jamais.
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires lors d'un démarchage et ne signez jamais le jour même.
- Ne vous précipitez pas. Prenez le temps de demander des devis et comparez-les avec d'autres offres.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes.



SERVICES MUNICIPAUX

L'HÔTEL DE VILLE

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

MARCHÉ

Le marché se tient Place Ferri de Ludre, les samedis de 7h à 13h.



Contact : 03 83 26 14 33
mairie@ludres.com

LES PERMANENCES À L'HÔTEL DE VILLE

LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Les mardis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'Hôtel de Ville. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Sur rendez-vous : 03 83 56 68 80

POINT JUSTICE

Samedi 24 février, de 9h30 à 11h30

Une permanence de consultation gratuite d'avocat se tiendra. Ces consultations gratuites s'adressent aux personnes rencontrant un problème juridique et souhaitant bénéficier d'informations et de conseils juridiques gratuits.

Contact :
www.cdad-meurtheetmoselle.justice.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Thierry Legrand, conciliateur de justice assure des permanences, à l'Hôtel de Ville les lundis. Son rôle est d'aider les habitants à trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il est neutre et il évite de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur rendez-vous : 03 83 26 14 33

TRAVAUX ENEDIS

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, le personnel et les prestataires de l'Entreprise ENEDIS réaliseront des travaux sur le réseau électrique :

Mardi 30 janvier, entre 8h et 12h, dans les quartiers ou lieux-dits suivants :

- 78 rue de la Justice

Mardi 6 février, entre 5h30 et 8h30, dans les quartiers ou lieux-dits suivants :

- 53, 104 rue Emile Levassor
- 1 route de Fléville
- 189, 365 rue Blaise Pascal
- Les Baraques

Mercredi 7 février, entre 8h et 11h, dans les quartiers ou lieux-dits suivants :

- 581, 601, 621, 639, 653, 685, 693, 711, 781, 552, 564, 584, 598, 612, 622, 640, 656, 674, 706, 718, 750, 760, 772 rue du Bas de la Cote
- 27, 39, 45, 57, 111, 131, 223, 237, 52, 64, 76, 86, 98, 110, 124, 132, 148, 152, 166, 178, 198, 214, 226, 250, 260 rue du Bois de Grève
- 408 rue des Frères Lumières
- 31, 41, 55, 63, 73, 83, 10, 22, 32, 40, 54, 64 impasse Albert Lacombe
- 79, 99, 107, 151, 163, 177, 187, 197, 207, 219, 231, 241, 289, 301, 311, 323, 333, 343, 355, 369, 381, 391, 403, 16, 28, 36 au 38, 50, 60, 72, 82, 120, 130, 142, 160,

- 172, 182, 194, 206, 216, 226, 238, 250, 266, 278, 288, 300, 320, 332, 342, 366, 378, 390 rue Jacques Marquette
- 215, 305, 325, 365, 395, 415, 312, 334, 348, 356, 374 rue François Rude.

Ces travaux entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité
ENEDIS rappelle que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0). Consciente de la gêne occasionnée, l'entreprise mettra tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux. L'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jusqu'au 17 février, à Ludres

Comment ?

Vous serez prévenus par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. L'agent s'identifiera avec une carte tricolore signée par le Maire avec sa photo et son nom. En cas de doute, vous pouvez aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Vous pourrez vous recenser en ligne en répondant à un questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information qui vous sera transmise. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Et vous pourrez convenir d'un rendez-vous avec lui pour qu'il vienne les récupérer.

Si vous êtes absent pour une longue durée, vous devez contacter le service urbanisme pour la procédure à suivre. Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Pourquoi ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement. C'est grâce aux données collectées que les petits et

grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il sert notamment : à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), les moyens de transports à développer, le nombre de pharmacies...

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.



Pour en savoir plus : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

COMITÉ DES FÊTES

LE CARNAVAL DE P'TIT PIRATE

Dimanche 18 février, à 15h,
Espace Séquoia

Le Comité des Fêtes et la Ville offriront un spectacle aux enfants ludréens âgés de 3 à 10 ans. Joué par la compagnie *Incognito*, « le Trésor de P'tit Pirate » se partagera en famille. P'tit Pirate s'est fait voler son trésor par le terrible *Sam-n'a-qu'un-œil*. Avec ses moussaillons, il va prendre la mer pour aller récupérer son précieux coffre. Mais l'aventure ne va pas être de tout repos. Entre rêve et réalité, quelles rencontres fera-t-il ?

Il lui faudra, en tout cas, être perspicace et affronter les éléments ! Théâtre, chansons, marionnettes sont à découvrir dans cette chouette aventure.

Les enfants, les parents et les grands-parents sont tous invités à venir déguisés pour cet évènement festif où les plus jeunes se verront remettre des friandises. Les portes ouvriront à 14h30.

Pour inscrire son enfant, du 29 janvier au 13 février : à l'Hôtel de ville auprès de Sébastien Roger.



Contact : 03 83 26 14 33
mairie@ludres.com

GRAND NANCY

JOURNÉES MONDIALES
DE LA
**COMMEDIA
DELL'ARTE**

Samedi 24 février,
à 10h30,
un spectacle de Commedia,
place Ferri de Ludre



La Ville accueillera sur le marché, place Ferri de Ludre, l'Atelier *Teatro Milano* qui jouera la pièce « L'âne d'or ». Cet extrait des « Métamorphoses » d'*Apulée* plongera les visiteurs du marché dans les aventures de *Lucius*, transformé en âne par sa maîtresse. Pour retrouver sa forme humaine, il devra vivre diverses aventures malheureuses et burlesques. Ce spectacle sera organisé dans le cadre des *Journées Mondiales de la Commedia dell'arte*, organisées par la Métropole, qui se tiendront du 21 au 25 février sur l'ensemble des communes du Grand Nancy. Au programme : 67 spectacles, des expositions, des rencontres, des visites guidées costumées... La quasi-totalité des spectacles et événements sera en accès gratuits.

Contact : www.grandnancy.eu

AMICALE LUDRES BOULES

LOTO

Dimanche 11 février,
à 14h30,
en salle Schweitzer

L'Amicale Ludres Boules vous convie à son loto. De nombreux lots seront à gagner. Pour les personnes non-adhérentes, est demandée une participation de 3 €. Après le loto, un verre de cuvée *Harmonie* du domaine *Régina* accompagnera la galette des Rois.

Afin d'organiser au mieux cet après-midi, merci d'informer le club de votre participation, par SMS ou par mail.



**FOIRE AUX ANDOUILLES
ET REPAS DANSANT**

Lundi 19 février,
Le Val d'Ajol



L'amicale Ludres Boules organise une sortie au Val d'Ajol qui sera suivie d'un repas dansant à la Croisette d'Hérial. Le départ se fera à 8h30, de Ludres. La matinée sera consacrée au marché gourmand et les participants assisteront au 58^e chapitre de la Confrérie des *Taste-Andouilles et Gandoyau* du Val-d'Ajol. Puis direction la Croisette d'Hérial pour un déjeuner dansant (boissons comprises) avec l'orchestre *Fusion Orchestra*. Après-midi dansant. Tarif : 49€ pour les adhérents et 54€ pour les non-adhérents. Nombre de places limité à 55. Autocar de *Tourisme Néodomien*.

Les inscriptions avec le règlement à l'ordre de l'Amicale Ludres Boules sont à envoyer à : Jean Lambert, Cidex 69, 227 impasse Paul Eluard, 54710 Ludres.

Contact : 06 80 60 22 65 - alb.ludres@orange.fr

VILLE DE LUDRES

L'INTERGÉNÉRATIONNEL
AU RENDEZ-VOUS !

L'opération « Une carte pour un senior », qui s'est tenue jusqu'au 15 janvier, a permis d'apporter un peu de chaleur à une quinzaine de résidents des *Fougères*. Pierre Boileau, le maire, et Véronique Ravon, adjointe à l'Action et la Cohésion Sociales, les ont confiées le 17 janvier à Jean-Sébastien Grandcolin, le directeur de la résidence. Tous les enfants qui le souhaitaient pouvaient participer à cette initiative lancée en décembre. C'est maintenant au tour des résidents de rédiger une carte pour les remercier, ils vont s'y atteler au cours d'un atelier dédié ces prochains jours. Et qui sait, cette opération sera peut-être le début d'une belle et longue correspondance ? Nous le souhaitons !

ARPA (ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES DE LUDRES)

Le mardi 9 janvier, 38 personnes ont répondu présent à la reprise des activités de l'ARPA les mardis après-midi de 14h à 18h au Foyer des *Fougères*. Ils sont repartis tous ravis de s'être retrouvés et d'avoir passé un agréable moment après plus de deux ans d'absence.

CRÊPES
POUR FÊTER LA
CHANDELEUR

Mardi 6 février, après-midi
Venez nombreux rejoindre l'association,
ambiance conviviale assurée.

Contact : Marie Reine PETITJACQUES - 07 50 06 57 31 - Présidente de l'association

REPAS DANSANT

Judi 21 mars, à Ferrières,
à l'Auberge de la Mirabelle

Ce repas est réservé uniquement aux adhérents, inscriptions obligatoires. Si vous souhaitez adhérer à l'association, vous pouvez venir à la permanence du mardi, adresser votre adhésion par courrier : ARPA LUDRES, Résidence *les Fougères*, 760 avenue du Bon curé 54710 Ludres ou par mail : arpaludres@gmail.com.

La cotisation s'élève à 15 € pour l'année 2024 (chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA LUDRES).

ALZHEIMER ET ALORS ?

RÉUNION
DU GROUPE
DE PAROLES

Lundi 5 février, de 14h à 16h,
salle Jean Monnet

Cette réunion est organisée par l'association « Alzheimer et alors ? » en partenariat avec la Direction de l'autonomie du Conseil départemental, le CCAS de Ludres et la Maison Sainte Thérèse. L'objectif est de libérer la parole des aidants en contact avec les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Les prochaines réunions : lundi 18 mars, lundi 8 avril, lundi 27 mai, lundi 24 juin.

Contacts et inscriptions : Pierre Lombardet
06 30 11 82 09 - Albert Gauvain 06 30 49 66 93

RÉPÉTITIONS
DE LA CHORALE
“ JE CHANTE
AVEC MÉMO ”

Jeudis 8
et 22 février,
de 11h à 12h15,
en salle S5 à Chaudeau

La chorale inclusive pour patients (Alzheimer, Parkinson, AVC, SEP...) et aidants est organisée par l'association « Avec ou sans [Mémo] ».

Contacts : avecousansmemo@gmail.com
Lise Pottier 06 80 65 46 18
Pierre Lombardet 06 30 11 82 09

CENTRE BRASSENS

STAGE ORIGAMI

Proposé le samedi 16 décembre après-midi, le stage Origami a rencontré beaucoup de succès auprès des enfants, obligeant l'association à constituer un deuxième groupe. Au programme de ces stages : la réalisation de déco de Noël en papier plié. Quelle fierté pour les enfants de participer à la décoration du sapin familial !



STAGE ARTS CRÉATIFS

C'est en plusieurs étapes que les 7 stagiaires ont pu réaliser une petite maison de conte de fée. Tout d'abord, le plan de la maison a été dessiné et reproduit en gravure sur *Tetra brik* puis imprimé en plusieurs exemplaires. S'en sont suivis la découpe, la décoration à base d'aquarelle et de paillettes et pour finir le montage à l'aide de colle. Beaucoup de minutie et de patience étaient nécessaires pour aboutir au résultat final. Sarah Monnier, l'intervenante, était épatée de l'imagination des participants.



STAGE ARTS DU CIRQUE



Les 13 stagiaires qui ont participé au stage d'Arts du Cirque durant la deuxième semaine des vacances de Noël ont pu s'initier à de nombreuses techniques telles que l'équilibre sur boule chinoise ou sur échasses, le diabolo, le jonglage avec des balles ou des massues. Le vendredi 5 janvier, dernier jour de stage, les parents ont pu apprécier les prouesses artistiques et acrobatiques réalisées par leur enfant lors du petit spectacle qui leur était proposé.

SOIRÉE FAMILIALE « JEUX »

Vendredi 2 février,
à partir de 20h
Ouvert à tous (enfants, ados, adultes)

Jeux de société, jeux de plateau, jeux de cartes... Venez partager le plaisir du jeu, seul ou en famille. Vous pouvez apporter vos jeux préférés pour les faire découvrir sinon de nombreux jeux vous seront proposés.

STAGE MAGIE

Samedi 10 février,
de 14h à 16h

Enfants à partir de 10 ans. Matériel fourni à la fin du stage plus vidéo des tours.

Tarif : 15 € + 2 € (non adhérents) - Places limitées.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Du lundi 26 février au vendredi 8 mars
Pour les enfants de 6 à 11 ans

Le Centre Georges Brassens organise durant les vacances d'hiver un centre de loisirs sans hébergement. L'accueil s'effectuera soit à la journée avec repas de 8h à 17h soit à la demi-journée de 8h à 12h ou de 14h à 17h. Possibilité d'accueil jusqu'à 17h45.

Les tarifs sont : 18 € la journée, repas compris, ou 9 € la demi-journée. Des réductions seront appliquées aux allocataires de la C.A.F. (prestation de service et aide aux vacances) selon le quotient familial.

Les inscriptions se feront au plus tard jusqu'au vendredi 16 février 2024.

Contact : Centre Brassens, 09 77 37 62 70 (les après-midi)
administration@centrebrenns.com

FAMILLES RURALES

LUDOTHÈQUE

DE FAMILLES RURALES
MEURTHE-ET-MOSELLE

Mardi 13 février,
sur le parking,
de 18h à 19h

Vous pourrez emprunter des jeux pour un mois gratuitement afin de partager de bons moments en famille.

Prévoyez un chèque de caution de 40€. Les non-adhérents devront prendre la carte de Familles Rurales à 25 €, pour profiter des prêts de jeux.

Contact : Maryse Marandel, référente du
Repair Café-Ludres - 06 85 96 49 41
repaircafe.ludres.m.f@gmail.com

SOLIDARITÉ

UN TÉLÉTHON MUSCLÉ !

La Ville et les associations se sont mobilisées pour le Téléthon au cours du mois de décembre. C'est ainsi que 3 790 € ont pu être recueillis et remis à l'AFM Téléthon 54, le 31 janvier dernier, pour faire avancer la recherche contre les myopathies et les maladies rares. Le 6 décembre, une trentaine d'enfants ludréens ont sorti leurs muscles pour le Téléthon. En effet, la Ville de Ludres et son Conseil Municipal des Enfants avaient organisé une *Course du Muscle* au stade du Bon Curé. Pendant cette action où l'ambiance était chaleureuse, les enfants ont enchaîné les kilomètres sous les encouragements des élus municipaux présents et de leurs parents jusqu'à atteindre les 514 tours, soit près de



180 kilomètres. Les meilleurs, c'est-à-dire ceux ayant cumulé le plus de kilomètres, se sont vu mis à l'honneur et récompensés le samedi 9 décembre au cours d'une petite cérémonie. Monsieur le maire leur a remis un sac avec des objets à l'effigie du Téléthon ainsi que coupes et médailles. Au cours de cette matinée, une vente d'objets a également permis de faire grossir la cagnotte de la Ville.

ÉCOLE LOTI

LES COLIS
DE NOËL

Cette année encore, l'école s'est engagée aux côtés de la Croix-Rouge française afin de mener l'action des colis de Noël. Les boîtes que les élèves et leurs parents ont préparées l'ont été exclusivement à destination des sans-abris de Nancy. Toutes les classes ont réussi à faire un don de 88 colis.

DES CARTES
DE NOËL POUR
STE THÉRÈSE

Les cartes de Noël réalisées cette année par les élèves devaient contenir un petit message afin d'être offertes aux personnes âgées de la maison de retraite. L'objectif était double : mettre un peu de couleur et de gaieté aux fêtes de fin d'année pour des personnes âgées souvent seules à cette période et renforcer ainsi le lien entre les générations. Plus de 70 cartes ont été réalisées.

LA BOUTIQUE
DU FABLAB

Les élèves de la classe de CM2 de Mme Alotto et de l'unité d'enseignement externalisée de l'IME de Flavigny de Mme Villa ont œuvré ensemble tous les lundis après-midi pour fabriquer des objets à vendre lors de leur boutique du *Fablab*. Des suspensions faites à l'imprimante 3D, en couture ou encore des bougeoirs créés à la découpeuse ont orné les tables. Des résidentes des *Fougères* et les AESH étaient présentes pour aider les maîtresses. Un superbe travail d'équipe qui s'est soldé par un goûter convivial lors de l'ouverture de la boutique.



MÉDIATHÈQUE

HEURES DU CONTE

Les petits lecteurs vont pouvoir investir la Médiathèque pour des moments contés, riches en émotions et en aventures !

Bébés (jusqu'à 3 ans) :

Samedi 17 février et
Mercredi 21 février,
à 10h15 et 10h45

Petits (3-4 ans) :

Mercredis 7 et 21 février,
à 16h30

Grands (5 - 7 ans) :

Mercredi 14 février,
à 16h30



Pensez à réserver, le nombre de places est limité. Les séances d'heure du conte sont gratuites mais les enfants doivent être inscrits à la médiathèque.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS « COUPS DE CŒUR »

Samedi 24 février,
à 10h30

Venez échanger ou écouter les conseils des participants !



Contact : 03 83 25 25 50 - mediatheque@ludres.com

CERCLE PICTURAL

ATELIERS

AQUARELLE

Mardis 6, 13 et 20 février,
de 18h à 20h,
à Chaudeau en salle S7

Après l'interruption durant la période festive de fin d'année, le Cercle Pictural a repris ses activités à l'espace Chaudeau dès le 9 janvier. L'année 2024, qui marque le 20^e anniversaire de l'Association, a bien débuté et les premiers coups de pinceaux ont été productifs comme le montre, ci-après, l'un des tableaux réalisés par un membre



de l'association. Ainsi chaque mardi, une dizaine d'aquarellistes passionnés se retrouvent autour de l'animatrice Deniz Caliskan, artiste plasticienne et art-thérapeute. Tout en apportant ses conseils, Deniz

laisse à chacun le choix de réaliser le tableau qu'il souhaite. Cela va de l'interprétation d'un cliché de vacances à la réalisation d'un paysage ou d'une nature morte. De cette entière liberté naît une grande variété de tableaux. Aussi, un climat d'échanges chaleureux s'est construit au sein de l'équipe.

Actuellement, une place d'élève-peintre est disponible et reste accessible sur simple demande auprès de Christian Helluy, le Président.

Contact : christian.helluy@orange.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

HEURE
DE MUSIQUE

Mardi 20 février,
à 18h30,
Centre culturel Charcot
ENTREE LIBRE



L'heure de Musique est un concert ouvert à tous les élèves de l'École de musique sur inscription. Il n'y pas de thème ou style musical imposé. Ainsi, il permet au public de découvrir les différents instruments enseignés à l'École de musique et d'écouter divers styles musicaux allant de la musique classique en passant par le jazz ou les musiques actuelles. Des petits ensembles sont parfois créés spécialement pour l'événement avec la participation éventuelle des professeurs. Concert libre.

Contact : 06 22 04 54 74
edm@ludres@gmail.com

STAGE
HARMONIE/
CRÉATION

Du lundi 26
au mercredi 28 février,
de 9h à 12h,
Centre culturel Charcot



Comment composer ? Avec quels accords et comment les enchaîner ? Comment peut-on moduler d'une gamme à une autre ? Ce stage proposé par Olivier Lagrange, professeur de piano à l'École de musique (EDM), est ouvert aux pianistes, flûtistes, clarinettes, trompettistes, harpistes, guitaristes.

- À partir de 10 ans et plus
- À partir de la 2^e année d'instrument
- Places limitées.

Bulletin d'inscription disponible sur :
www.ludres.com

Tarif du stage : 45 € (élève inscrit EDM) 60 € (élève non inscrit EDM).

LA CANTALUD'

MEILLEURS
VŒUX 2024

La Cantalud' vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 : que la musique vous accompagne tout au long de cette année !



La chorale reste ouverte aux nouveaux talents : si vous aimez le chant et partager d'agréables moments avec une équipe pleine de projets, n'hésitez pas à contacter Marie Defraire, la Cheffe de Chœur, au 06 78 92 07 84.
Répétitions les jeudis de 20h à 22h.

Contact : lacantalud@gmail.com

ARTS ET LOISIRS

COURS DE PEINTURE
HUILE,
ACRYLIQUE

Mardis 6, 13 et 20 février,
de 13h30 à 15h30
et de 15h45 à 18h

Contact : Laurent Buffnoir 06 41 68 66 15 - lbuffnoir63@gmail.com

COURS DE DESSIN
CRAYON FUSAIN

Jeudis 8 et 22 février,
de 17h à 19h

Espace Chaudeau,
au 1^{er} étage

LA FLÈCHE D'AFRIQUE

CONCOURS DE VARANGÉVILLE

L'année de tir à l'arc 2024 a commencé par le traditionnel concours de Varangéville les 6 et 7 janvier. Cette année, ce concours inclut le championnat départemental jeunes. Au total, 15 archers ludréens ont fait le déplacement.

Concours adultes 7 janvier :

Julie 5^e ; Vanessa 7^e ; Alexis 22^e ; Delphine 1^{ère} ; Adrien 4^e ; Sandy 2^e ; Laurent 1^{er} ; Eric 2^e ; Isabelle 2^e ; Christophe 3^e et Jean-Yves 7^e.

Championnat départemental jeunes :

Baptiste 3^e et Gaëtan 1^{er} (champion départemental).

Bravo à tous !

Contact : <https://laflechedaffrique.fr/>

VTT ÉVASION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 3 février, à 17h
en salle Schweitzer,
rue Marie Marvingt



Le club tiendra son assemblée générale ordinaire. L'ordre du jour sera le suivant : rapport moral, compte-rendu d'activité et rapport financier. *Accueil à partir de 16h30.*

Contact : contact@vttvasionludres.fr

JUDO CLUB

LES ANIMATIONS

LA COURSE DU MUSCLE DU TÉLÉTHON



Le 8 décembre, plusieurs judokas ont dignement représenté le Judo Club à cette course organisée par la Ville de Ludres et ont réalisé une belle performance malgré le froid.

STAGE DE NOËL

25 enfants et 8 éveil ont participé au dernier stage multiactivités. La galette a clôturé la semaine sportive.



Contact : Jérôme Guerber : jerome.guerber.judoludres@gmail.com - 06 09 44 52 89
www.judoclubdeludres.fr - judoclubludres@gmail.com - www.facebook.com/judoludres

STAGE D'HIVER

du lundi 4
au vendredi 8 mars
Salle Marie Marvingt

Le Judo Club propose un stage multisports. Il est ouvert à tous, licenciés et non licenciés, avec découverte du judo et activités multisports... et s'adresse aux enfants de 6 ans (nés en 2017) à 13 ans (nés en 2010). Les 5 jours sont au tarif de 50 € avec le repas tiré du sac (possibilité de réchauffer des plats).

RÉSULTATS SPORTIFS



Dimanche 17 décembre 2023

Coupe départementale MINIMES à JOEUF :

- 1^{er} ROBERT Noéline, AUBRY Céline et ROUHILA Anissa
 - 2^e RAHAL Ilyes, MARQUES Léonie
 - 3^e MOLTER Isaure et CHRISTOPHE Roméo
 - 5^e BERNEZ Jules et BENNINI Omar.
- Tous sont qualifiés pour la coupe régionale !

LUDRES AIR MODÈLE

STAGE

DÉCOUVERTE DE L'AÉRO- MODÉLISME VOL LIBRE

Vacances d'hiver,
du 4 au 9 mars inclus
Date limite d'inscription :
17 février



L'objectif est de construire un planeur de type « lancé main » et de le faire voler en fin de stage, ou ultérieurement, en fonction de la météo.

- Phase de **construction** : du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 30. Elle aura lieu dans le local du club, au centre Charcot. Tout le matériel est fourni par le club. Le mode de construction est semblable à celui d'appareils plus évolués.

- Phase de **vol** : réglage et mise au point, le samedi ou le dimanche, si la météo le permet. Le lieu (probablement Pont-Saint-Vincent) sera déterminé à ce moment-là. Les parents assureront le transport des enfants. Une initiation au treuillage de planeur catégorie cadet est prévue à la suite du stage.

Tarif : 30 €

Nombre de places : 3 maximum -
Jeunes (filles et garçons) à partir de
10 ans.

Contact : Joël Besnard
joel_besnard@yahoo.fr
03 83 25 64 09 - 06 85 73 34 84

SOLIDARITÉ

LES LUDRÉENS ONT DU CŒUR

Le 8 décembre, en rentrant du défilé de la Saint Nicolas, la famille Poirson a proposé à ses petits enfants d'envoyer depuis leur maison des petites montgolfières auxquelles était suspendue, pour chacun d'entre eux (Naëlle, Léandre, Léonie et Raphaël) une lettre destinée au père Noël. Quelques jours plus tard, découvrant une des lettres au bas du bâtiment Eurydice, Hélène et Benjamin, un jeune couple ludréen, a décidé d'acheter tous les cadeaux demandés et de les déposer devant la porte de la maison ! Découvrant sur la sonnette qu'il y avait 4 enfants, ils sont retournés acheter des cadeaux pour chacun. Un Noël de conte de fée pour ces petits enfants et



des adultes émerveillés par cette touchante histoire. Depuis, Hélène et Benjamin ont passé une soirée au domicile de la famille Poirson, qui les a chaleureusement remercié d'avoir rendu ce Noël tellement MAGIQUE !

DON DU SANG

Lundi 9 février, de 16h à 19h30,
à l'Espace Séquoia

L'établissement Français du Sang (EFS) a besoin de vous sur la durée et de manière régulière. Chaque jour, les dons de sang permettent d'accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières.

L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est irremplaçable.



Pour prendre rendez-vous : <http://dondesang.efs.sante.fr/dondusang>

VILLE DE LUDRES

LE PALMARÈS DES MAISONS DÉCORÉES 2023



Près de 20 foyers ont participé, en décembre, au concours des maisons décorées 2023. Le jury a parcouru les rues de la ville pour découvrir les maisons et balcons des inscrits du 18 au 22 décembre dernier, puis il s'est réuni pour les évaluer et définir le palmarès. Tous ont fait preuve de créativité et d'efforts pour créer l'esprit de Noël dans l'ensemble des quartiers. La Ville les en remercie et salue leur travail.

La remise des prix et des récompenses se tiendra en septembre lors de la cérémonie citoyenne qui mettra à l'honneur les habitants œuvrant à la qualité de vie à Ludres.

LE PALMARÈS

Catégorie

« Maison individuelle » :

1. Marlène GAY
2. Emeline MOURER
3. Corinne KOHLER
4. Sylvie MURINGER
5. Christine PILON
6. Jean-Marc EL FOUNI
7. Aurore THOMAS
8. André MICHEL
9. Aurélie GUILLEMAIN

10. Lola TOSCHI
11. Jacques MILLIERE
12. Chantal ROY
13. Nichanh SARNIRAND
14. Sandrine DIVOUX
15. Fatna ELAOUI BAH
16. Arlette GERONIMUS

Catégorie « Balcon »

Claude VERZELLESI

REPAIR CAFÉ

Mardi 6 février, de 18h à 20h,
Salle Schweitzer
(derrière le gymnase)
rue Marie Marvingt

Les bénévoles attendent les habitants pour toutes les opérations liées aux petits appareils ménagers. Deux couturières seront là. L'une propose des petits travaux de couture et l'autre anime la « Clinique des doudous » pour redonner une jeunesse aux compagnons des bambins. L'association vous remercie pour votre respect : appareils et vêtements propres.



Contact : Maryse Marandel,
référente du Repair Café-Ludres
06 85 96 49 41
repaircafe.ludres.m.f@gmail.com

VOIE PUBLIQUE

PROPRETÉ

Les balayeuses, en complément de l'engagement de chacun, participent à nettoyer la voie publique. Elles seront à l'œuvre

les 12, 13 et 14 février
dans la commune et
le 15 février sur le Dynapôle

Merci de laisser libre la voie publique pour permettre le passage.

MEURTHE-ET-MOSELLE

SIGNALE TON FRELON ASIATIQUE



Originaire de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le Sud-Ouest en 2004. Depuis, il a presque colonisé la totalité du territoire. En région Grand-Est, les premiers cas ont été signalés en 2015 en Lorraine. Classé Espèce Exotique Envahissante par l'Union européenne, le frelon asiatique colonise le territoire et dégrade la qualité de notre environnement.

Le frelon asiatique a des impacts à 3 niveaux :

- Apiculture :

Prédation des abeilles domestiques et du couvain

Diminution de la production de miel

- Biodiversité :

Perturbation des équilibres naturels

Prédation accrue des insectes pollinisateurs

- Santé publique :

Risque de piqûres

Perturbation des lieux publics

Perturbation des activités de plein air.

Le frelon asiatique a un aspect plus sombre que le frelon européen et est plus petit. On le reconnaît facilement avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé. En vol, ses longues pattes jaunes traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et, contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaires sur de longues durées.

De forme sphérique, le nid du frelon asiatique est plus volumineux que ceux des autres insectes. Il mesure en moyenne 60 cm de hauteur pour 80 cm de diamètre. Celui du frelon européen est plus petit, 30 cm de hauteur pour 60 cm de diamètre et de forme cylindrique.

Comment bien le signaler ?

Si vous repérez un nid ou un individu, il convient de prendre une photo sans se mettre en danger, puis de contacter le référent de Meurthe-et-Moselle afin de détecter précocement son installation.

Contact : Meurthe-et-Moselle 06 74 39 32 95 - 06 72 40 07 48 - frelonasiatique54@gmail.com

CHASSE

LA CHASSE EN MEURTHE- ET-MOSELLE

est ouverte
jusqu'au 29 février 2024

POUR L'ACCA (Association
Communale de Chasse Agréée)

Lundis 5, 19
et 26 février,
de 8h à 13h,
au plateau de Ludres

Contact : Denis Le Gars - 06 08 63 20 96

POUR LA CHASSE EN FORÊT
DOMANIALE DE LUDRES-
CHAVIGNY ET BOIS DU FOUR
(LUDRES-HOUEMONT)

Vendredis 2
et 16 février,
de 8h à 18h

Ces dates sont prévisionnelles,
pour plus de détails, il convient de
contacter la société de chasse.

Contact : Joël Blumenfeld - 06 66 73 53 94

POUR LA FORÊT DOMANIALE
DE HAYE, LOT 11, DIT BOIS
DE LA GRANDE FRAISE

Vendredi 16 février,
de 8h à 13h

Contact : Daniel Adrian - 07 81 62 60 09

Le calendrier des dates de chasse est
affiché en mairie et disponible sur le site
internet : www.ludres.com



Ludres

CARNAVAL

LE TRÉSOR DE P'TIT PIRATE

**DIMANCHE
18 FÉVRIER**

— 15 H —
OUVERTURE DES
PORTES À 14H30

**ESPACE
SÉQUOIA**



INSCRIPTIONS À L'HÔTEL DE VILLE
DU 29/01 AU 13/02

CONTACT
03 83 26 14 33
www.ludres.com